

---

**ÉTUDE ÉCONOMIQUE  
SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION  
DES CRABIERS DE LA ZONE 12A  
2000-2001**

**RÉGION DU QUÉBEC**

---



**Pêches et Océans Canada  
Décembre 2003**

**PUBLIÉ PAR :**

**Direction des politiques et de l'économie  
Ministère des Pêches et des Océans  
Québec QC  
G1K 7Y7**

**© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2003**

**Numéro de catalogue Fs 66-5/170F  
ISSN 0847-1185  
Rapport de l'analyse économique n° 170**

This publication is also available in English

## **SOMMAIRE**

La situation financière de la flotte des crabiers de la zone 12A s'est avérée bonne en 2000 et 2001. En 2001, le revenu de trésorerie a cependant chuté de 38 % comparativement à 2000. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de 15 % du prix au débarquement du crabe des neiges mais également à une diminution de 22 % des débarquements totaux de la flotte. Le revenu de trésorerie moyen pour les deux années à l'étude est de 44 802 \$.



## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont participé à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée.

À ce titre, il nous apparaît important de souligner que 70 % des entreprises de pêche au crabe des neiges de la zone 12A ont participé à l'étude.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Méthodologie</b> .....	<b>1</b>
1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES .....	1
1.2 VALIDATION DES DONNÉES .....	2
<b>2. Résultats et analyse</b> .....	<b>2</b>
2.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION .....	2
2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	10
2.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 12A .....	11
<b>Conclusion</b> .....	<b>15</b>





## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Revenu de trésorerie moyen et structure des frais d'exploitation .....	7
<b>Tableau 2</b> : Revenu total moyen des propriétaires .....	8
<b>Tableau 3</b> : Revenu net moyen .....	9
<b>Tableau 4</b> : Comparaison des débarquements de l'échantillon par rapport à la population .....	10
<b>Tableau 5</b> : Structure des débarquements moyens .....	11
<b>Tableau 6</b> : Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 12A .....	12

## LISTE DES ANNEXES

<b>Annexe 1</b> : Carte des zones de pêche au crabe des neiges .....	17
<b>Annexe 2</b> : Principales informations recueillies lors de l'enquête .....	19
<b>Annexe 3</b> : Période d'amortissement utilisée pour chacune des composantes du bateau .....	23



## INTRODUCTION

La direction des Politiques et de l'économique du ministère des Pêches et des Océans, région du Québec, a réalisé cette étude sur les coûts et revenus des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 12A pour les années 2000 et 2001. Le revenu moyen de trésorerie, le revenu total moyen des propriétaires, le revenu net, la structure des débarquements et les principales caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 12A y sont présentés.

Cette étude représente une mise à jour du document intitulé « Étude sur les résultats d'exploitation des crabiers de la zone 12A » qui portait sur l'année 1998.

L'analyse sur les résultats d'exploitation revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux socio-économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

### 1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée à la fin de l'année 2002 auprès des crabiers de la zone 12A. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude est décrite au point suivant.

#### 1.1 Cueillette des données

On dénombre dix entreprises de pêche au crabe des neiges dans la zone 12A. Pour les fins de l'étude, sept entreprises ont été interrogées sur leurs coûts d'opération et leur revenu pour les saisons de pêche 2000 et 2001. Ces entrevues ont été effectuées par un chercheur en novembre et décembre 2002. Une lettre explicative a été expédiée aux

entreprises afin de faciliter le travail du chercheur dans la collecte des données et afin d'obtenir un taux de réponse élevé.

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

## **1.2 Validation des données**

Une validation des données est faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte et en « contre vérifiant » avec le chercheur afin de déceler les incohérences qui auraient pu s'y trouver. Des pêcheurs ont également été contactés pour obtenir certaines spécifications. Des ajustements ont ainsi été effectués.

## **2. Résultats et analyse**

### **2.1 Résultats d'exploitation**

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 2000 et 2001 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen pour chacune des années. Le revenu de trésorerie est le résultat d'un calcul financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte de l'amortissement des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Ainsi, il correspond au montant disponible au propriétaire pour rémunération de son travail et comme profit de son entreprise, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses telles que les coûts d'entretien peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. Le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

REVENU TOTAL *moins* - Frais d'exploitation variables (*détails à l'annexe 2*)  
- Frais de main-d'œuvre (*détails à l'annexe 2*)  
- Frais d'exploitation fixes (*détails à l'annexe 2*)

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poissons et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi qu'aux coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs autres que le bateau, tels que les véhicules, les installations et les équipements.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir en bon état de fonctionnement les actifs de l'entreprise incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais de main-d'œuvre** comprennent les salaires et bénéfices marginaux payés aux membres de l'équipage.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances et les permis.

### **Revenus bruts totaux et revenus de trésorerie**

Les résultats du tableau 1 révèlent un revenu total de pêche de 162 496 \$ en 2000. En 2001, le revenu total de ce groupe a diminué de 17 % atteignant 134 140 \$. Cette diminution est attribuable principalement à une baisse de 15 % du prix au débarquement du crabe des neiges mais également à une diminution de 22 % des débarquements totaux de la flotte. La baisse des débarquements totaux est expliquée par les débarquements d'espèces secondaires qui ont été effectués en quantité moindre en 2001.

Pour sa part, le revenu de trésorerie moyen s'élevait à 55 181 \$ en 2000 et il a diminué en 2001, se chiffrant à 34 423 \$. La moyenne du revenu de trésorerie pour les deux années s'établit à 44 802 \$.

### **Frais d'exploitation**

Les frais totaux d'exploitation ont diminué de 7 % en 2001 comparativement à 2000. Ils se sont élevés à 99 717 \$ en 2001. La moyenne pour les deux années est de 103 516 \$.

En observant la structure des frais d'exploitation, on remarque que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Les coûts de main-d'œuvre totalisent, pour les crabiers de la zone 12A, 52 270 \$ en 2000 et 48 074 \$ en 2001. Ceci représente, pour les années 2000 et 2001, près de 50 % des charges totales d'exploitation. On remarque que ces charges ont toutefois diminué de 8 % en valeur en 2001 par rapport à 2000.

Après les frais de main-d'œuvre, ce sont les frais financiers (intérêt et remboursement d'emprunt) qui représentent les coûts les plus élevés pour les crabiers de la zone 12A avec 12 % des frais d'exploitation pour les deux années à l'étude. Autre charge

importante, les frais de réparation, de remplacement et d'acquisition d'engins de pêche qui comptent respectivement pour 6 % et 5 % des charges totales en 2000 et 2001.

**Tableau 1**  
**Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation**  
**Crabiers zone 12A**  
**2000 et 2001**

	2000		2001		Moyenne 00 et 01 (\$)
	(\$)	Part %	(\$)	Part %	
<b>REVENUS</b>					
<b>Revenus bruts</b>					
Revenus bruts de pêche	162 496	-	134 140	-	148 318
<b>Total des revenus</b>	<b>162 496</b>	<b>-</b>	<b>134 140</b>	<b>-</b>	<b>148 318</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>					
<b>Coûts variables</b>					
Carburant, huile et graisse	3 633	3%	3 601	4%	3 617
Engins de pêche	5 917	6%	5 542	5%	5 730
Entretien	4 159	4%	5 062	5%	4 611
Autres	19 331	18%	16 795	17%	18 063
<b>Sous-total</b>	<b>33 040</b>	<b>31%</b>	<b>31 000</b>	<b>31%</b>	<b>32 020</b>
<b>Frais de main-d'œuvre</b>					
Main-d'œuvre	52 270	49%	48 074	48%	50 172
<b>Sous-total</b>	<b>52 270</b>	<b>49%</b>	<b>48 074</b>	<b>48%</b>	<b>50 172</b>
<b>Coûts fixes</b>					
Frais financiers	13 293	12%	12 179	12%	12 736
Assurances	1 729	2%	2 047	2%	1 888
Frais administratifs et légaux	1 567	1%	1 499	2%	1 533
Autres (enregistrement, permis, associations, etc.)	5 416	5%	4 918	5%	5 167
<b>Sous-total</b>	<b>22 005</b>	<b>20%</b>	<b>20 643</b>	<b>21%</b>	<b>21 324</b>
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>107 315</b>	<b>100%</b>	<b>99 717</b>	<b>100%</b>	<b>103 516</b>
<b>REVENU DE TRÉSORERIE</b>	<b>55 181</b>		<b>34 423</b>		<b>44 802</b>

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)



## Revenu total moyen des capitaines-proprétaires

Le revenu de trésorerie tel que décrit précédemment est généré par les activités de pêche et n'inclut donc pas les revenus provenant de l'assurance-emploi. Source de revenu importante pour les pêcheurs, le revenu d'assurance-emploi est additionné au revenu de trésorerie afin d'avoir une image globale de la situation financière des capitaines-proprétaires tel que présenté au tableau 2.

**Tableau 2**  
**Revenu total moyen des capitaines-proprétaires**  
**Crabiers zone 12A**  
**2000 et 2001**

	2000	2001	Moyenne 00 et 01
Revenu de trésorerie	55 181	34 423	44 802
Assurance-emploi	10 163	11 362	10 763
<b>Revenu total</b>	<b>65 344</b>	<b>45 785</b>	<b>55 565</b>

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Le revenu total des crabiers de la zone 12A est donc de 55 565 \$ en moyenne pour les deux années à l'étude. L'augmentation du revenu d'assurance-emploi observée en 2001, n'a pas su compenser la baisse du revenu de trésorerie ce qui a résulté en une diminution de 30 % du revenu total en 2001.

## Revenu net moyen

La notion de revenu net utilisée dans le cadre de cette analyse tient compte des mêmes postes de dépenses utilisés pour le calcul du revenu de trésorerie mais substitut les remboursements d'emprunt par un amortissement annuel des actifs de l'entreprise. L'amortissement annuel des actifs est obtenu par un amortissement linéaire de chaque composante des actifs selon leur durée de vie utile respective. Par conséquent, le revenu net correspond au montant disponible au capitaine-proprétaire pour rémunération de son

travail et comme profit de son entreprise tout en considérant les besoins financiers reliés au renouvellement des actifs.

**Tableau 3**  
**Revenu net moyen**  
**Crabiers zone 12A**  
**2000 et 2001**

	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>Moyenne 00 et 01</b>
Revenus totaux	162 496	134 140	148 318
Coûts d'opération avant remboursement d'emprunt	96 802	89 550	93 176
Amortissement annuel	13 196	15 515	14 356
<b>Revenu net</b>	<b>52 498</b>	<b>29 075</b>	<b>40 787</b>

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Le tableau 3 permet de constater que le revenu net moyen des crabiers de la zone 12A se chiffre à 40 787 \$ pour les deux années. Tout comme pour le revenu de trésorerie, l'année 2000 est la plus prolifique avec un revenu net de 52 498 \$ tandis qu'il est de 29 075 \$ en 2001.

### Comparaison des débarquements de l'échantillon par rapport à la population

Le tableau 4 compare les revenus bruts moyens de l'ensemble des crabiers de la zone 12A du Québec à ceux des participants à la présente étude. Ces derniers représentent 70 % de tous les détenteurs de permis de crabe de la zone 12A. Ainsi, la moyenne du revenu brut de pêche est de 162 496 \$ en 2000 pour l'échantillon participant, alors qu'il est de 160 470 \$ pour l'ensemble des 10 entreprises de pêche au crabe des neiges de la zone 12A. Le revenu brut moyen a diminué en 2001 pour atteindre 134 140 \$ pour l'échantillon étudié alors que pour l'ensemble des entreprises de la zone 12A, il a atteint 130 882 \$. Pour les deux années concernées, l'écart des participants à la présente étude par rapport à la population dans les revenus bruts est inférieur à 2,5 % ce qui confirme que le revenu brut moyen de l'échantillon est représentatif du revenu brut moyen de l'ensemble des crabiers de la zone 12A.

**Tableau 4**  
**Comparaison des débarquements de l'échantillon par rapport à la population**  
**Crabiers zone 12A**  
**2000 et 2001**

		2000	2001
Population	Nombre d'entreprises	10	
	Débarquements (\$)	160 470	130 882
Échantillon	Nombre d'entreprises	7	
	Débarquements (\$)	162 496	134 140
Écart de l'échantillon par rapport à la population *		1,3%	2,5%

\*Représente la proportion des débarquements de l'échantillon par rapport à la population

Source : Pêches et Océans Canada

## 2.2 Structure des débarquements

**Tableau 5**  
**Structure des débarquements moyens**  
**Crabiers zone 12A**  
**2000 et 2001**

	Débarquements moyens		Prix moyen au débarquement
	(\$)	(kg)	(\$/kg)
<b>2000</b>			
Crabe des neiges	122 526	23 195	5.28
Flétan du Groenland	25 768	12 235	2.11
Morue	7 651	5 017	1.53
Autres	6 551	7 855	-
<b>Total</b>	<b>162 496</b>	<b>48 302</b>	<b>-</b>
<b>2001</b>			
Crabe des neiges	106 404	23 577	4.51
Flétan du Groenland	13 345	6 782	1.97
Morue	9 692	6 367	1.52
Autres	4 699	1 111	-
<b>Total</b>	<b>134 140</b>	<b>37 837</b>	<b>-</b>

Source : Pêches et Océans Canada

Les débarquements totaux (toutes espèces) sont de 162 496 \$ en 2000 et de 134 140 \$ en 2001. Ces débarquements représentent un volume moyen par entreprise de pêche de plus de 48 tonnes en 2000 et de près de 38 tonnes en 2001.

La structure des débarquements des crabiers de la zone 12A est majoritairement composée de crabe des neiges. En effet, la valeur des débarquements moyens de cette espèce représente respectivement pour 2000 et 2001, 75 % et 79 % des débarquements totaux. Le prix moyen au débarquement a diminué en 2001 pour atteindre 4,51 \$/kg. Il s'agit d'une diminution de plus de 15 % comparativement au prix obtenu par ces pêcheurs en 2000.

La valeur des débarquements des espèces secondaires, principalement le flétan du Groenland et la morue, se chiffre à 39 970 \$ en 2000 et à 27 736 \$ en 2001. Le revenu provenant de ces espèces a ainsi diminué de 31 % en 2001 en raison, entre autres, de la baisse des débarquements de flétan du Groenland.

### 2.3 Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 12A

**Tableau 6**  
**Caractéristiques technico-économiques**  
**Crabiers zone 12A**  
**2000 et 2001**

Description	2000	2001
Âge moyen des bateaux	12	13
Longueur moyenne des bateaux	37'4"	37'4"
Durée de la saison de pêche (semaines)	16	14
Nombre de voyages	35	33
Nombre de jours en mer	43	43
Taille de l'équipage	3	3
Coût d'achat initial du bateau	98 143 \$	98 143 \$
Coût d'achat des actifs à terre	35 571 \$	36 714 \$
Additions ou modifications majeures	51 275 \$	79 419 \$
Amortissements *	83 054 \$	98 569 \$
Valeur des actifs amortis au 31 décembre	101 935 \$	115 707 \$
Solde des emprunts	27 767 \$	26 400 \$
<b>Ratio Dette/Actifs</b>	<b>0.27</b>	<b>0.23</b>

\*Voir l'annexe 3 pour une description détaillée des durées de vie utile employées dans le calcul de l'amortissement

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (effort de pêche)

Le tableau 6 présente les principales caractéristiques des crabiers de la zone 12A. En premier lieu, on constate que cette flotte compte des bateaux d'un âge moyen d'environ 13 ans. Cela représente approximativement la moitié de leur vie utile. La saison de pêche

s'est étendue sur une période de 16 semaines en 2000 tandis qu'elle a diminué de 2 semaines en 2001. Le nombre de voyages moyen et le nombre de jours en mer sont respectivement de 35 et de 43 en 2000. En 2001, le nombre de voyages effectués est de 33, alors que le nombre de jours de pêche est de 43. En excluant le capitaine-propriétaire, la taille moyenne de l'équipage est de 3 employés.

Le coût d'achat moyen des bateaux et des actifs à terre sont respectivement de 98 143 \$ et de 36 714 \$. Depuis l'achat de leur bateau, les crabiers de la zone 12A ont investi en moyenne 79 419 \$ en frais d'additions et de modifications majeures. Cela a engendré, en tenant compte de la dépréciation, une augmentation de 14 % de la valeur des actifs amortis atteignant 115 707 \$ à la fin de l'année 2001.

En calculant le ratio **dette/actif**, il est possible de déterminer la proportion que représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Ainsi, le ratio moyen est de 0,27 en 2000 et de 0,23 en 2001, ce qui signifie que la dette représente 27 % de la valeur des actifs de l'entreprise en 2000 et 23 % en 2001.

## **CONCLUSION**

Les résultats d'exploitation des entreprises de pêche au crabe des neiges de la zone 12A permettent à la flotte de dégager un revenu de trésorerie et un revenu net intéressants pour les années 2000 et 2001. L'année 2001 apporte par contre des résultats moindres particulièrement en raison d'un prix au débarquement plus faible et d'une diminution des débarquements totaux de la flotte.



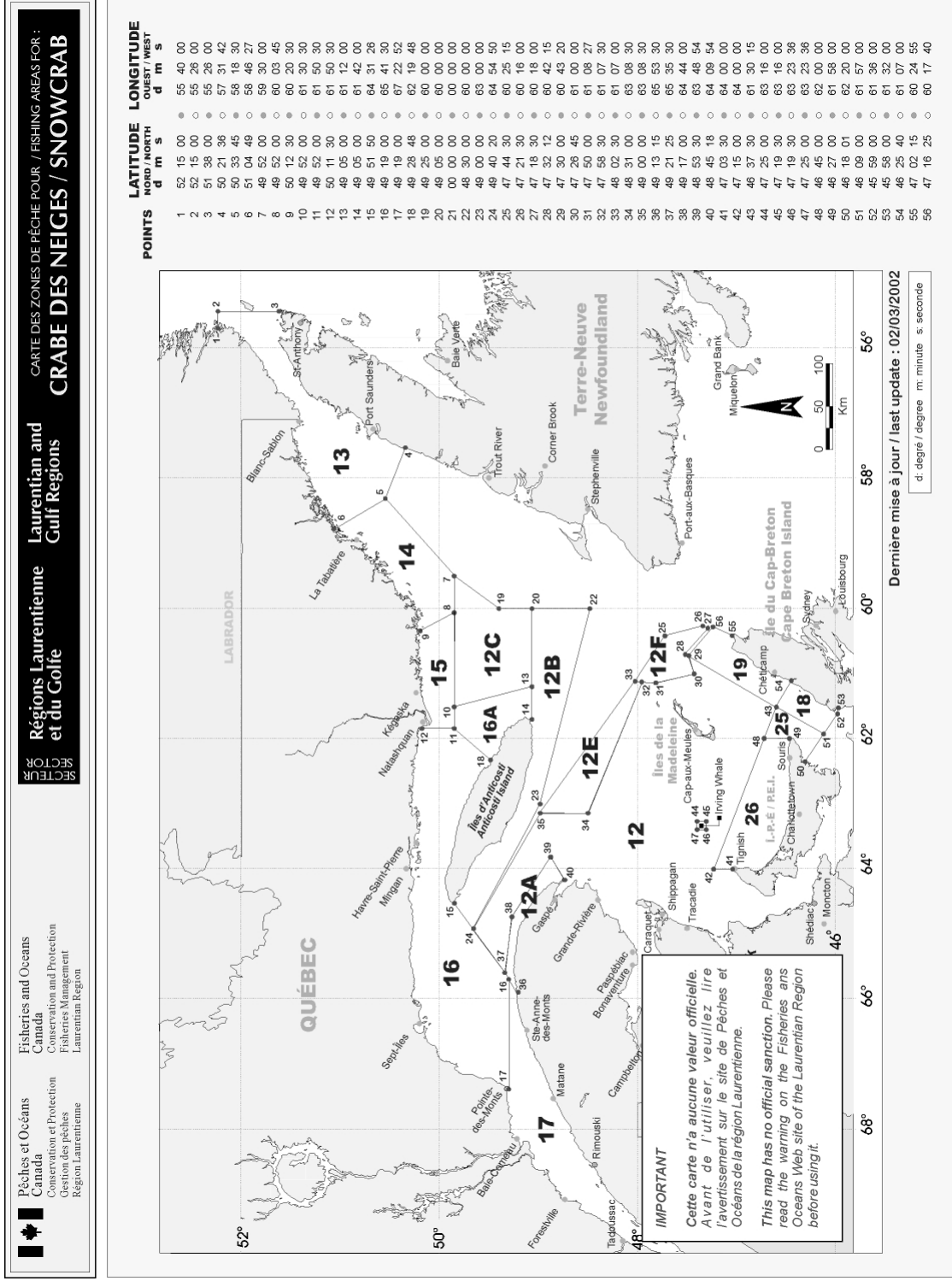


# **ANNEXES**



# Annexe 1

## Carte des zones de pêche au crabe des neiges





## Annexe 2

### Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
  - NBPC
  - Longueur
  - Type de coque
  - Tonnage brut
  - Puissance au frein
  - Année de fin de construction
  - Année d'achat
- Le capital
  - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
  - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
  - Actifs à terre
- L'effort de pêche
  - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
  - Nombre de voyages
  - Taille de l'équipage par espèce
- Salaires et charges sociales
- Coûts variables
  - Carburant, huile et graisse
  - Nourriture
  - Boîte, glace et sel
  - Entretien et réparations du bateau
  - Réparations, remplacement et acquisition d'engins de pêche
  - Vérifications à quai
  - Observateurs en mer
  - Dépenses de véhicule
  - Plan conjoint
  - Cogestion
  - Évaluation scientifique
- Coûts fixes
  - Enregistrement, permis et immatriculation
  - Quayage
  - Remisage du bateau
  - Association
  - Assurances
  - Frais administratifs et légaux
  - Location de quota
  - Location de bateau
  - Frais d'intérêts
  - Remboursement d'emprunts
- Les emprunts
  - Soldes
- Les différents types de revenus
  - Revenus bruts de pêche
  - Revenus de location de contingent
  - Autres



### Annexe 3

## Période d'amortissement utilisée pour chacune des composantes du bateau

	Description	Nombre d'années
<b>Coque</b>	<b>Fibre de verre ou bois recouvert de fibre de verre</b>	
	<i>Moins de 35 pieds</i>	15
	<i>35 pieds et plus</i>	25
	<b>Bois</b>	
	<i>Moins de 35 pieds</i>	10
	<i>35 à 64 pieds 11 pouces</i>	15
	<i>65 pieds et plus</i>	20
	<b>Acier</b>	25
<b>Moteur</b>	<b>Diesel</b>	15
<b>Équipements de pont</b>	<b>Équipements de pont</b>	15
<b>Équipements électroniques</b>	<b>Équipements électroniques</b>	5
<b>Actifs à terre</b>	<b>Véhicules</b>	7
	<b>Remorques</b>	15
	<b>Autres</b>	20

La période d'amortissement utilisée pour la coque des bateaux de 35 pieds et plus en fibre de verre ou en bois recouvert de fibre de verre a été augmentée de 20 à 25 ans pour refléter davantage la réalité concernant la durée de vie utile de la coque. Il en est de même pour les véhicules dont la période d'amortissement est passée de 5 à 7 années et des autres actifs à terre qui est passé de 15 à 20 ans.